

Compte-rendu des représentantes des parents d'élèves

suite aux remarques de parents portées au conseil d'école

Pour ce premier conseil d'école, nous avons eu une vingtaine de coupons réponse : 5 avec des choses à signaler et une quinzaine de « rien à signaler ». Sur ces cinq retours, l'un d'entre eux n'était pas une question mais un constat de parent qui trouvait qu'il n'y avait pas de retour par rapport aux questions posées/ problèmes évoqués après les conseils d'école.

Il est vrai qu'il n'y a pas eu de compte rendu des représentants de parents d'élèves en juin 2015. Après accord de Mme Lemaire, directrice de l'école, nous avons décidé de faire apparaître notre compte rendu directement à la suite du compte rendu des maîtresses. Il sera alors possible de le consulter dans le panneau d'affichage de l'école ou sur le site de la commune.

Voici les réponses aux questions posées :

- Problèmes évoqués par rapport aux bacs à sable : désagréments liés au sable lui-même (sable partout dans les cheveux, les chaussures...) / problème d'hygiène du sable qui n'est pas complètement couvert

Par rapport aux problèmes évoqués, la solution la plus efficace serait la suppression des bacs à sable. Cependant, ce n'est pas envisagé pour le moment car seule une minorité de parents est concernée.

Il est rappelé que le sable est couvert tous les week-ends et à chaque période de vacances scolaires. Il est également changé régulièrement (il a été renouvelé en partie avant les vacances de la Toussaint et est changé entièrement lors des grandes vacances).

Par ailleurs, les enseignantes font remarquer que le bac à sable occupe beaucoup les élèves (les enfants de tous les âges y jouent), cela les apaise, leur permet de s'inventer des histoires et de développer leur imaginaire.

- Les CM iront-ils à la piscine ?

Non, les CM n'iront pas à la piscine cette année. La piscine de Coulaines étant en travaux jusqu'en décembre 2016, l'école n'a plus qu'un seul créneau à la piscine des Ardriers. Le choix a donc été fait de laisser ce créneau aux élèves de GS, CP, CE1 et CE2. Cette situation et ce choix ont déjà été abordés lors du dernier conseil d'école (juin 2015) et par toutes les enseignantes au moment des réunions de rentrée en septembre.

- Est-ce que la vente de gâteaux et de brioches sera reconduite cette année ?

Oui, la vente de brioches aura lieu. En ce qui concerne la vente de gâteaux, rien n'est décidé pour le moment car cette vente ne représente qu'une « action » possible parmi d'autres pour aider au financement des projets.

Les représentantes de parents d'élèves